



**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



17169637

TRIBUNAL DE COMMERCE

22 NOV. 2017

DU BRABANT WALLON

Greffé

N° d'entreprise : **0422 772 619**

Dénomination

(en entier) : **AVD Belgium**

(en abrégé) :

Forme juridique : **société privée à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **Rue du bosquet 35. 1402 Thines**

Objet de l'acte : démission

Procès verbal de l'assemblée générale extraordinaire des associés tenue au siège social le 08/11/2017

L'an 2017, le 8 novembre, l'assemblée générale extraordinaire de la SPRL AVD Belgium s'est tenue au siège social.

La séance est ouverte à 13 h 00. Est présent l'actionnaire unique Triangle Invest sprl représentant l'intégralité du capital.

Ordre du jour

1 Démission d'un gérant

2 Divers

Après analyse des points figurant à l'ordre du jour, il résulte que

1. L'assemblée générale accepte la démission avec effet au 30 novembre 2017 de Dirk Timperman.

2. L'assemblée générale confie à Mr Christian Gossart, Expert Comptable, domicilié à 1180 Uccle, Rue Victor Allard 165/6 toutes les formalités nécessaires pour la publication du présent procès verbal.

Rédigé séance tenante et signé par l'actionnaire. La séance est clôturée à 13 h 15.

Christian Gossart
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 04/12/2017 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).